

ARRETE DU MAIRE
Portant le choix d'une entreprise

Le Maire de Thue et Mue ;
Vu le code de la commande publique
Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Le fourneau électrique et le lave-vaisselle de la salle des fêtes à Putot en Bessin-Thue et Mue nécessite une intervention de réparation.

Considérant la proposition de l'entreprise TECNOREST ;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE :

L'offre de l'entreprise TECNOREST est retenue pour réparer Le fourneau électrique et le lave-vaisselle de la salle des fêtes à Putot en Bessin-Thue et Mue au prix de 1 006,07 € TTC.

Fait à THUE ET MUE, le 22 avril 2024

Le maire,
Michel LAFONT

